Cérémonie des vœux 2024

Mesdames, Messieurs, Bonsoir,

Tout d'abord merci pour votre présence en réponse à l'invitation du Conseil Municipal et du personnel communal.

Avant de procéder au petit résumé habituel de la vie municipale écoulée ou prévue, je me fais le porte-parole de nous tous élus et agents de la collectivité pour vous souhaiter une belle année 2024 faite de santé d'abord, plus ce qui pourra vous apporter des satisfactions toutes personnelles dans vos familles, vos projets, vos entreprises.

Je remercie également pour leur présence parmi nous :

Madame Karine BARRIÈRE, Conseillère Départementale

Mesdames, Messieurs Maires des communes voisines

Le Lieutenant GARNIER Chef des brigades de Gendarmerie de Fronton/Villemur est excusé.

Monsieur le Capitaine Jean-François BOUSQUET, Chef du Centre de secours

Les Adjoints et membres du Conseil Municipal de Villematier

Mesdames, Messieurs, Vous tous

Les habituels indicateurs pour l'année 2023 se déclinent de la façon suivante :

- 1 Permis de Construire pour maison individuelle
- 3 Permis de construire sur la ZA de Pechnauquié III

L'Etat civil a enregistré les évolutions suivantes :

- 17 Naissances
- 4 Mariages
- 9 Décès

L'effectif scolaire est actuellement de 90 élèves.

La population officielle au 1^{er} janvier est de 1122 habitants.

Pour les travaux réalisés en 2023 seul l'enfouissement des réseaux filaires de la rue de l'Eglise a été commencé. Programmés depuis plusieurs années et retardés pour différentes raisons, notamment les travaux de l'Eglise, ils se termineront avec la dépose des poteaux normalement mi 2024.

Après 2023 aux investissements réduits à leur plus simple expression, 2024 s'annonce sous un jour bien différent. Cela correspond à la pratique actuelle de votre Conseil Municipal, on fait une pause dans les dépenses d'investissement, et lorsque la trésorerie est suffisante nous engageons un nouveau projet.

Le but étant de ne pas recourir à l'emprunt, ce qui à ce jour a été possible pour l'ensemble de nos réalisations.

Nous voilà donc en 2024, vous connaissez tous le projet de réhabilitation de l'ancien chai/ hangar agricole acheté en 2010 à la famille BATHÉDOU avec le terrain environnant, sujet déjà mainte fois évoqué car pour un tel projet de l'idée jusqu'à la remise des clefs, si tout va bien, ce sera 4 ans. Il y sera créé deux salles destinées à de multiples usages. Malgré un coût plus important qu'une construction neuve, nous restaurons là un bel élément du patrimoine rural agricole de la commune et le seul du village.

A cela s'ajoute l'aménagement du terrain qui entoure ce bâtiment et la salle des fêtes. L'idée, soutenue par les critères servant à l'attribution des subventions est d'en faire un espace naturel sans imperméabilisation des sols avec des plantations créant un espace renaturé propice à la déambulation pour tous les âges.

On y trouvera un citystade essentiellement à destination de l'école, les élèves pouvant y accéder directement en toute sécurité, une tyrolienne, des jeux pour enfants, des bancs et tables.

Pour finaliser ce projet, la collectivité doit se rendre propriétaire de la parcelle de 500 m² limitrophe, ce qui de plus permettra d'éteindre la servitude de passage due à ce terrain le long de la salle des fêtes.

Les discussions durent depuis des années pour finalement devenir achat du terrain plus la maison de village à laquelle appartient cet ancien jardin, avec une date sans cesse repoussée désormais fixée au 1^{er} mars 2024.

Nous en sommes au stade consultation des entreprises par appel d'offres, j'espère que des entreprises de Villematier seront retenues.

Avec l'acquisition foncière jardin/maison, le projet gravite aux alentours de 1 300 000€ HT. A ce jour la promesse de subventions s'élève à 60% environ venant de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental qui reste le financeur le plus sûr de nos communes dans une grande diversité d'interventions.

L'éclairage public du village est affecté par des pannes successives résultant de malfaçons consécutives au déplacement du transformateur préalablement à l'aménagement de la place. Des travaux de réparation vont être entrepris par ENEDIS, ils nécessitent de casser la dalle devant le portillon d'accès à l'école, celle qui est fissurée en étoile, et de trouver au-dessous le ou les câbles défaillants. L'intervention est prévue pour les vacances scolaires de Pâques. Il aura fallu plusieurs courriers à la direction nationale d'Enedis et la prise en main par un de leurs agents qui a des attaches à Villematier, précisément Raygades pour espérer retrouver entre autre l'éclairage de la façade de la Mairie.

Toujours pour l'éclairage public, nous avons inscrit Villematier dans le programme LED ++ proposé par le SDEHG pour une 1^{ère} tranche d'environ 40 points lumineux permettant un gain important sur la consommation.

L'assainissement collectif du hameau de Raygades va enfin pouvoir commencer au cours de cette année 2024 grâce à l'état d'esprit constructif du propriétaire sollicité pour accepter la station d'épuration sur une de ses parcelles cultivées.

A Mesdames et Messieurs les présidents d'associations ainsi qu'à leur membre, nous sommes conscients de l'engagement nécessaire pour faire vivre l'activité que vous avez choisie. Si vous pensiez qu'un peu de temps suffirait, vous avez découvert qu'il faut beaucoup plus et ce bénévolat est pris sur vos vies personnelles. Avec les comités des fêtes de Villematier et Raygades, la pétanque, la chasse nous avons des habitués dans leur domaine. La compagnie des parents quant à elle connaît un nouveau départ avec un nouveau bureau ayant pour objectif l'organisation de plusieurs manifestations au cours de l'année scolaire, les renforts y sont les bienvenus m'a-t-on dit. Par ailleurs plusieurs associations utilisent la SDF pour des activités d'entretien physique.

J'adresse mes encouragements aux entrepreneurs, artisans, agriculteurs, inondés de contraintes administratives, sociétales, règlementaires, qui mettent à mal les résultats de leur activité.

J'en profite pour signaler au passage l'installation sur la zone de Pechnauquié III d'une belle entreprise dans de très beaux locaux, elle s'appelle Estipharm.

Enfin pas de vœux sans remerciements au personnel communal, ces indispensables agents qui sont chargés de mettre en musique les orientations souhaitées par les élus. Vous participez à l'image que renvoie la collectivité à nos concitoyens ou usagers, car quel que soit le sujet, au quotidien, le plus souvent il est pour vous. Dans les collectivités de notre taille, en tout cas à Villematier, il y a besoin de généralistes qui soient aptes à répondre à plusieurs besoins, il s'agit de polyvalence.

Je constate avec satisfaction que cette nécessité est remplie, y compris entre services administratif et périscolaire.

Le passage de témoin au secrétariat dans de bonnes conditions entre Josée et Stéphanie porte ses fruits. Les travaux détaillés précédemment nécessitent un lourd travail administratif qu'elle-même a qualifié de bizutage. Le résultat et surtout les subventions en dépendent, le bizutage en question étant terminé avec succès merci de continuer ainsi Stéphanie.

Ensuite Mélanie à l'accueil, accueil qui est le nom générique de tâches très diverses, continue la découverte des multiples sujets à traiter.

Mesdames du service scolaire / périscolaire organisé par Ingrid, je sais que vos capacités d'adaptation sont fortement sollicitées entre les élus, les parents, les enseignants, les grèves... pardon et oui ça oblige à de la gymnastique organisationnelle, en 2023 au moins 12 fois et on va recommencer...

Kelly, Marie, Audrey, Romane, Ophély participent avec succès à ces contraintes en fonction de leur expérience. Je vous remercie de continuer ainsi et également de votre présence ce soir.

Merci aux trois adjoints qui assurent leur charge et aux membres du Conseil Municipal qui participent et permettent le fonctionnement de notre collectivité.

Je souhaite une belle année à notre pays, la France, qui me semble en avoir bien bien besoin, reste à espérer très très fort... comme l'a dit Jean d'ORMESSON "Ce qui éclaire l'existence, c'est l'espérance".

Cette année il n'y a pas de remise de médaille de la ville, bien qu'une personne la mérite. Il l'a eu l'année dernière. Il a sculpté dans du bois massif le blason de notre commune accroché au mur de la Mairie face à l'escalier lorsque vous arrivez en haut. Il s'agit de Jean-Luc RENAUD, vous pouvez l'applaudir.

Je vais laisser la parole à Madame la Conseillère Départementale.

Je vous renouvelle mes vœux, vous remercie de votre attention et vous invite ensuite autour des tables.

Jean-Michel JILIBERT

Maire de Villematier